

Une action en justice contre l'État français pour inaction climatique

Baldon Avocats
18 décembre 2018

Extrait : "(...)« **Tout l'enjeu aujourd'hui, c'est de démontrer que le changement climatique est une réalité et qu'il met en danger l'environnement et la santé des citoyens français, insiste Clémentine Baldon, avocate de la FNH. De ce fait, il y a une carence de l'État à respecter son obligation de protection de la population. Et sa responsabilité est engagée.** »

« Cette stratégie a déjà fonctionné, ajoute-t-elle. En se basant sur le rapport du GIEC de 2007, la fondation de défense de l'environnement Urgenda est parvenue à convaincre les juges de l'insuffisance des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixés aux Pays-Bas. » (...)"

Pour lire l'article en intégralité : Une action en justice contre l'État français pour inaction climatique